

Sam Tanson

Ministre de la Culture
Ministre de la Justice



© SIP/Yves Kortum

Sam Tanson est née le 4 avril 1977 à Luxembourg.

Études et formations

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires au Lycée Robert Schuman, Sam Tanson obtient en 2000 une maîtrise en droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle poursuit ensuite ses études universitaires à l'Institut d'études politiques de Paris, d'où elle sort diplômée en 2002. En 2008, elle suit également un master 2 en droit de l'environnement par correspondance à l'université de Limoges.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 14 octobre 2018, Sam Tanson fait son entrée au gouvernement comme ministre de la Culture et ministre du Logement en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng). Le 6 septembre 2019, le ministère de la Justice lui a été attribué à titre temporaire.

Le 11 octobre 2019, suite à la démission de Félix Braz, Sam Tanson est nommée ministre de la Justice, en gardant son portefeuille de la Culture.

Autres fonctions politiques

Membre du parti déi gréng depuis 2005, Sam Tanson occupe au cours de sa carrière politique plusieurs fonctions au sein de son parti. Elle est porte-parole de déi jonk gréng de 2006 à 2007, porte-parole de déi gréng de 2009 à 2010 et présidente du parti de 2010 à 2015.

Au niveau local, Sam Tanson est élue pour la première fois au conseil communal de la Ville de Luxembourg en 2011, à l'âge de 34 ans. Elle devient première échevine de la Ville de Luxembourg en charge des finances et de la mobilité en 2013 et le reste jusqu'en 2017. Elle est réélue conseillère communale lors des élections communales de 2017. De 2015 à 2018, elle est membre du Conseil d'État.

Suite à la démission de Claude Adam à la Chambre des députés, elle devient députée pour la première fois en avril 2018. Au Parlement, elle assume, entre autres, la présidence de la commission juridique. Elle est réélue lors des élections législatives de 2018.

Activités professionnelles

De 2002 à 2004, Sam Tanson est journaliste à RTL Radio Lëtzebuerg.

De 2005 jusqu'à son entrée au gouvernement, Sam Tanson a exercé en tant qu'avocate au barreau de Luxembourg.

www.gouvernement.lu

